

L'ACCÉLÉRATION DE LA COOPÉRATION FRANCO-ALGÉRIENNE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE CULTURE

Compte-rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France-Algérie

11 au 17 mars 2017

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Algérie, conduite par M. Alain Néri, président, et composée de Mmes Leïla Aïchi et Nicole Durantou, s'est rendue en Algérie du 11 au 17 mars 2017.

Répondant à l'invitation lancée à l'occasion du premier forum de coopération interparlementaire France-Algérie, qui s'est tenu les 19 et 20 septembre 2016 au Sénat, la **délégation a rencontré le président du Conseil de la Nation, M. Abdelkader Bensalah**, puis s'est entretenue avec les membres du **groupe d'amitié Algérie-France du Conseil de la Nation, présidé par M. Benali Benzaghrou**. Elle a également rencontré le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, ainsi que le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Hassen Rabhi. Puis elle s'est rendue à Constantine, troisième ville du pays, où elle s'est notamment entretenue avec le wali de Constantine, M. Kamel Abbas, et le maire de la ville, M. Mohamed Rira.



Rencontre de la délégation sénatoriale avec les membres du groupe d'amitié Algérie-France du Conseil de la Nation

La délégation ayant choisi d'axer son déplacement sur les questions d'**éducation, de formation professionnelle et de coopération en matière culturelle**, elle s'est longuement entretenue avec les ministres en charge de ces chantiers fondamentaux pour l'avenir d'un pays dont près de la moitié de la population a moins de 25 ans : Mme Nouria Benghebrit, ministre de l'Éducation nationale, M. Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture, et M. Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses et des wakfs.

L'Algérie compte en effet **8,6 millions de jeunes en âge de suivre une formation primaire et secondaire – une population en hausse de 4 % sur un an – et près de 1,6 million d'étudiants**. D'où un triple défi : gérer la massification de l'enseignement, améliorer l'employabilité des jeunes, et adapter les enseignements dispensés aux nouvelles exigences (accroître la place du français, intégrer les outils numériques, accéder à la demande de participation des étudiants).

I. L'enseignement scolaire et universitaire face au défi de la massification

Les élèves du premier degré, scolarisés désormais à plein temps, forment la moitié des effectifs scolaires, et les projections indiquent qu'il faudrait augmenter les structures d'accueil de 50 % d'ici à 2025 juste pour maintenir les conditions actuelles d'enseignement.

La construction de nouveaux établissements et le recrutement de professeurs sont en cours, mais la livraison des premiers est moins rapide que prévu, et le développement insuffisant des écoles normales supérieures limite la bonne formation des seconds.

Mme Nouria Benghebrit, ministre de l'Éducation nationale, a également entrepris de mettre en œuvre la **réforme du système éducatif**, prévue par la loi d'orientation de 2008 – elle-même inspirée par les travaux de la commission de réflexion présidée en 2001 par le professeur Benzaghou – en rénovant les cursus, en professionnalisant les acteurs, en prenant en compte la diversité des élèves et en ouvrant l'école sur le monde et les technologies de la communication.

La coopération en matière éducative entre la France et l'Algérie a été approfondie **par l'accord signé le 10 avril 2016, lors du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN)**. Près de vingt actions sont aujourd'hui en cours de réalisation, relatives :

1. à la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes, manuels scolaires, anthologies littéraires scolaires et ateliers d'écriture ;
2. à l'évaluation pédagogique et à l'acquisition des compétences relatives à l'écriture, la lecture et l'oral dans l'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère (au primaire et au collège) et sur objectif spécifique (au secondaire) ;
3. à la formation des formateurs, qui accompagne le déploiement de pratiques innovantes (environnement numérique de travail, pédagogie inclusive, médiation en contexte scolaire, etc.) ;
4. aux questions de gouvernance (pilotage des projets pédagogiques, *management* en éducation, évaluation des acquis scolaires) ;
5. à la valorisation et à la promotion des expertises et publications scientifiques sur l'éducation. À cette fin, des instances collaboratives (jumelages, réseaux d'établissements, conventions inter-académiques) seront mises en place.

La réussite scolaire et universitaire des jeunes Algériens dépend en partie de la maîtrise du français, langue d'enseignement des disciplines scientifiques et technologiques à l'Université. L'importante enquête sur le niveau des bacheliers commandée par la ministre a conduit à faire porter l'effort sur l'apprentissage du français en tant que langue étrangère, dès la troisième et parfois la deuxième année du primaire.



Entretien avec Mme Nouria Benghebrit, ministre de l'Éducation nationale

L'Institut français est très actif dans la promotion de l'apprentissage du français : outre les cours de français qu'il dispense, il entretient des relations étroites avec une trentaine des 350 écoles privées bilingues qu'il accompagne dans une démarche qualité au moyen d'un label spécifique, octroie des bourses aux majors de promotion des écoles normales supérieures et multiplie les événements culturels visant à rendre la langue plus attractive. La pratique du français dans le sud du pays, où le déficit de professeurs est plus important, reste toutefois trop faible.

En matière d'enseignement supérieur, l'Institut français encourage depuis longtemps la mobilité de doctorants algériens par le financement de bourses à parité entre l'Algérie et la France : en 2016, le programme PROFAS B+, dont la première version date de 1987, a permis à 100 boursiers algériens et français de rejoindre des laboratoires d'excellence en France. Les partenariats Hubert Curien Tassili et Maghreb permettent, quant à eux, de renforcer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence en favorisant la mobilité scientifique entre les pays : en 2017, 83 projets Tassili et 11 projets Maghreb sont financés.

Enfin, la conférence algéro-française de l'enseignement et de la recherche, qui permet le développement de nouveaux partenariats entre les établissements supérieurs français et algériens et la consolidation des liens existants, a tenu sa quatrième édition à Paris les 25 et 26 janvier 2017.

II. L'accentuation des efforts de formation professionnelle

Rapporteur au Sénat du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord, signé le 26 octobre 2015, relatif aux échanges de jeunes actifs entre la France et l'Algérie, qui vise à lever les freins administratifs aux échanges de jeunes professionnels et de volontaires internationaux en entreprise, M. Alain Néri a souhaité approfondir les questions de formation professionnelle.

La coopération franco-algérienne en la matière prend essentiellement quatre formes :

1. l'appui à l'École supérieure algérienne des affaires, première école de commerce du pays créée en 2004 par les deux gouvernements ;
2. le « réseau mixte des écoles », convention-cadre créant le réseau franco-algérien d'écoles d'ingénieurs et de commerce, qui finance des bourses d'étude et de mobilité en master et doctorat, des séminaires et des ateliers de formation en Algérie, des formations de formateurs et de personnels techniques en France ;
3. l'ouverture d'Instituts des sciences et technologies appliquées (ISTA) ;
4. la création de centres d'excellence, à l'instar du Centre algéro-français de l'électricité et de l'énergie.

Ce dernier, que la délégation a visité, est issu d'une convention tripartite signée lors du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN) de décembre 2014 entre le ministère algérien de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le ministère français de l'Éducation nationale et l'entreprise Schneider Electric Algérie. Installé à Rouïba, il forme des enseignants, des formateurs et des jeunes techniciens dans des locaux mis à disposition par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Schneider Electric apporte équipements et matériels pédagogiques, ainsi que l'expérience requise pour le développement des cours dispensés. Le ministère français de l'Éducation nationale a détaché un expert. Les quarante-huit élèves de la première promotion ont effectué leur rentrée en février 2016. L'implantation de deux centres annexes est prévue : en Kabylie, pour répondre à une demande de techniciens dans l'agroalimentaire, et dans la région oranaise, pour les secteurs de l'automobile et des énergies photovoltaïques.



Visite du centre d'excellence Schneider Electric de Rouïba

La création des **ISTA** a été annoncée lors de la visite d'État du Président de la République française de décembre 2012.

Ce projet, fondé sur le modèle des Instituts universitaires de Technologie (IUT) français, consiste à former sur trois ans après le bac des cadres intermédiaires algériens, par des formations techniques ciblées en fonction des besoins du bassin d'emploi. Chaque filière accueille 60 à 90 étudiants. Le premier ISTA a ouvert en septembre 2014 à Ouargla, deux autres à la rentrée 2015, à Oum-El-Bouaghi et à Bouira, et quatre autres enfin en septembre 2016 à Blida, Constantine, Oran et Tlemcen.

L'ambassade de France soutient également l'enseignement du « français sur objectifs professionnels », conformément à la feuille de route élaborée en décembre 2016 par le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, qui vise à la professionnalisation linguistique des formateurs dans toutes les disciplines.

En écho au rapport de la mission d'information du Sénat sur l'organisation, la place et le financement de l'islam en France et de ses lieux de culte, la délégation a enfin souhaité examiner de plus près la question de la **formation des imams détachés** en rencontrant M. Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses et des wakfs. À la suite des réunions du groupe de travail bilatéral instauré par la déclaration d'intention signée en décembre 2014 avec le ministre de l'Intérieur M. Bernard Cazeneuve, leur mode de recrutement et de formation a été réformé et l'ambassade de France à Alger a financé la création d'un laboratoire de langues au sein de l'Institut de formation des imams. L'objectif du ministère est à présent de recruter les imams à un niveau doctoral afin de former des formateurs et de prévenir le radicalisme.

III. L'appui en matière culturelle

Enfin, la délégation sénatoriale s'est intéressée à la coopération en matière culturelle. La **coopération dans le secteur du livre** est forte : formation à destination des éditeurs, aides à la cession de droits, à la publication et à la traduction en arabe, soutien au festival de la bande dessinée et au salon international du livre d'Alger,...

Des accords ont de plus été signés à l'occasion du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau algéro-français (CIHN) du 4 décembre 2014. Le premier, qui lie les Centres nationaux du livre (CNL) français et algérien, a donné lieu à un séminaire de formation de jeunes traducteurs au CNL d'Alger qui a débuté en novembre 2016 sur le recueil de nouvelles *Femmes d'Alger dans leur appartement*, d'Assia Djebar. Il permettra de développer le réseau des traducteurs littéraires professionnels et de favoriser la publication en Algérie d'œuvres françaises en arabe.

La publication sera soutenue par le CNL français à hauteur de 60 % des frais de publication et de cession de droit.

Le second accord, entre les Bibliothèques nationales algérienne et française, repose essentiellement sur la conservation des collections, ainsi que sur leur numérisation.

La France participe en outre à la relance de l'industrie cinématographique entreprise par le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi. Quatre structures algériennes sont en charge du cinéma : le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), qui soutient la création et la formation, le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel et la Cinémathèque algérienne, qui agissent sur le volet patrimonial, et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, qui accompagne la diffusion et la promotion du cinéma.

Notre coopération bilatérale porte aujourd'hui sur la formation, en France grâce à l'université d'été de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Femis) ou aux ateliers Varan, ou bien sur place au moyen d'ateliers d'écriture scénaristique ; elle porte aussi sur le soutien aux créateurs et aux films, via les appels à projets de l'ambassade de France.

Aux termes de l'accord conclu lors du festival de Cannes 2016, une commission mixte entre le Centre national du cinéma français (CNC) et le CADC sera bientôt réunie pour identifier des pistes de soutien à la coproduction de films franco-algériens.

La rénovation des circuits de distribution est un autre chantier prioritaire du ministère. Près de 500 salles sont en effet demeurées fermées depuis la « décennie noire » (années 1990). Le ministre de la Culture fait porter l'effort sur la rénovation de près de 200 salles, avec l'appui de la Commission supérieure technique de l'image et du son, et sur la construction de multiplexes, avec le soutien d'investisseurs français.

Enfin, deux projets de formation portés et cofinancés par l'ambassade de France sont lancés au premier trimestre 2017 : une formation à la post-production image et son, avec l'appui pédagogique de la Femis, et une formation sur l'animation en trois dimensions, grâce à l'école de cinéma d'animation d'Arles.

En matière de patrimoine, un accord de coopération a également été signé fin 2016 entre la ville d'Arles et l'Agence nationale de gestion des réalisations des grands projets de la culture, mis en œuvre par l'organisation de formation à la maîtrise d'ouvrage pour la restauration du patrimoine. La ville d'Arles a également choisi l'Algérie comme pays invité d'honneur au prochain Salon international des professionnels des patrimoines qui se tiendra en mai 2017.

Les partenariats liant les institutions culturelles des deux rives de la Méditerranée se multiplient. À titre d'exemple, un accord de coopération entre l'Institut supérieur des métiers des arts de spectacle et audiovisuel (ISMAS) de Bordj El Kiffane (Alger) et l'Institut des arts de la ville de Cannes devrait être signé courant 2017.

L'Institut du monde arabe devrait présenter de septembre 2018 à janvier 2019 une exposition événement sur la scène contemporaine algérienne, dont le commissariat serait assuré conjointement par M. Abdelkader Damani, directeur du Frac de la région Centre-Val de Loire et Mme Dalila Orfali, directrice du musée des Beaux-Arts d'Alger. Elle serait accompagnée d'une programmation pluridisciplinaire : musique, danse, théâtre, littérature, colloques et conférences.

S'inscrivant dans cette dynamique des relations bilatérales, le président Alain Néri a officiellement invité au Sénat le groupe d'amitié Algérie-France du Conseil de la Nation, après que se sera tenue la deuxième édition du Forum de coopération parlementaire entre les hautes assemblées de France et d'Algérie.

Composition de la délégation

		
M. Alain NÉRI Président du groupe d'amitié Sénateur du Puy-de-Dôme (Socialiste et républicain)	Mme Leila AÏCHI Vice-présidente du groupe d'amitié Sénatrice de Paris (Écologiste)	Mme Nicole DURANTON Membre du groupe d'amitié Sénateur de l'Eure (Les Républicains)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_575.html		